

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2022

PLFR POUR 2022 - (N° 393)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 609

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 4

ÉTAT B

Mission « Médias, livre et industries culturelles »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	Autorisations d'engagement suppl. ouvertes	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement suppl. ouverts	Crédits de paiement annulés
Presse et médias	0	0	0	0
Livre et industries culturelles	+5 000 000	0	+5 000 000	0
TOTAUX	+5 000 000	0	+5 000 000	0
SOLDE	+5 000 000		+5 000 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement tire les conséquences de l'adoption de l'amendement parlementaire n° 207 en rehaussant de 5 M€ en AE et en CP le programme « Livre et industries culturelles » de la mission « Média, livres et industries culturelles ».